

Décision n°2025-15-tarifs

Décision portant approbation de tarifs du colloque « *Frontiers of Life – Ecole d'été 2025* » _
Institut ORIGINES

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que l'Institut ORIGINES organise le colloque « *Frontiers of Life- Ecole d'été 2025* » qui se déroulera du 23 au 27 juin 2025 à l'Observatoire de Haute Provence,

Considérant que cet événement est de renommée internationale,

Considérant que ce colloque offrira une perspective étendue et interdisciplinaire des limites de la vie,

Considérant que cet événement est l'occasion de valoriser et diffuser les résultats de recherche obtenus autour du thème des frontières de la vie,

Considérant que ce type de rencontre a pour objectif de réunir des chercheurs et des spécialistes afin de créer un réseau international,

Considérant que la recherche fait partie des missions de l'université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « *Frontiers of Life- Ecole d'été 2025* » organisé par l'Institut ORIGINES.

Ce colloque aura lieu du 23 juin au 27 juin 2025, à l'Observatoire de haute Provence.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Catégorie	Tarifs inscription
Tarif normal	727,27€ HT / 800 € TTC
Tarif Partenaire	909,09€ HT / 1000€ TTC

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 21 février 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **06 MARS 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **06 MARS 2025**